Image not found or type unknown

Cession d’une entreprise individuelle : le passif n’est pas pris en compte dans la plus-value

Actualité législative publié le **17/06/2022**, vu **600 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Le passif d'une entreprise individuelle ne vient pas diminuer le montant imposable de la plus-value réalisée à l'occasion de la cession de cette entreprise.

Téléchargez le guide "Céder un fonds de commerce"?

Aucune des dispositions des articles 39 duodecies et 39 quindecies du CGI ne prévoit la prise en compte de dettes ou d’un passif dans le calcul d’une plus-value de cession d’une entreprise individuelle à une société.

Par suite, un contribuable n’est pas fondé à soutenir que l’administration aurait dû prendre en compte le passif de son entreprise individuelle pour diminuer le montant imposable de la plus-value à long terme dégagée à l’occasion de la cession de son fonds de commerce.

A cet égard, il ne peut pas faire valoir que, dans le cas des cessions de parts détenues par une société relevant du régime des sociétés de personnes, d’autres contribuables ont été admis à déduire le passif de l’entreprise cédée, dès lors que le régime fiscal d’une entreprise individuelle ne justifie pas l’application de règles spécifiques destinées à assurer le respect du principe de neutralité fiscale.

CAA Nantes 1-4-2022 n° 20NT03628

Céder un fonds de commerce 2022

Image not found or type unknown

- Autorisations à obtenir
- Rédaction de l'acte de cession
- Formalités à réaliser
- Régime fiscal de la cession

Télécharger mon guide ?

Source : efl.fr

A lire : Cession de fonds de commerce : fiscalité

A télécharger : **Céder un fonds de commerce**

Articles sur le même sujet :

- Céder un fonds de commerce
- Céder des parts de SARL
- Gérer un compte courant d'associé
- Rémunérer un gérant de SARL
- Révoquer un gérant de SARL
- Démission d'un gérant de SARL : mode d'emploi
- Dissoudre une SARL
- Guide pratique de la SARL

- Vaut-il mieux vendre son fonds de commerce ou ses parts sociales ?
- Quelles formalités en cas de cession d'un fonds de commerce ?
- Quelles conditions et formalités pour mettre un fonds en location-gérance ?
- Promesse de cession d'un fonds de commerce : comment la rédiger ?
- Cession d'une entreprise : la lettre d'intention
- Cession d'une entreprise : le protocole d'accord
- Cession de fonds de commerce : le sort des créances et des dettes
- Cession de fonds de commerce : fiscalité
- Comment sont imposées les plus-values professionnelles ?
- Cession de fonds de commerce : le séquestre et le droit d'opposition des créanciers
- Quels sont les éléments cédés lors d'une cession de fonds de commerce ?
- Cession de fonds de commerce et bail commercial
- Cession d'une entreprise à ses salariés : méthode à privilégier
- Comment est imposée la plus-value de cession de parts de SARL ?
- Un bail commercial doit-il être signé devant un notaire ou un avocat ?
- Cession d'une entreprise : la convention de garantie de passif et d'actif
- Est-il préférable de vendre ou de donner l'entreprise à ses enfants ?
- Lors de la cession d'un bail commercial, le loyer peut-il être augmenté ?
- Que deviennent les contrats lors d'une cession de fonds de commerce ?
- Déspécialisation : peut-on changer l'activité ou la destination d'un bail commercial ?
- Indemnité d'éviction : mode de calcul
- Quelle fiscalité pour une dissolution de SARL ?
- Le contrat de location-gérance contenant une promesse de vente
- Comment calculer le coût de rachat d'un fonds de commerce ?
- Cession de fonds de commerce : les recours de l'acquéreur
- Cession de fonds de commerce : les recours du vendeur
- Quand un locataire peut-il résilier son bail commercial ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés